

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} juin 2023 à 20H30

COMPTE-RENDU

**Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du
Code Général des Collectivités Territoriales**

Présents : PIERREFITTE Alain, PICHON Daniel, PENAUD Jacques, BOUZONIE Corinne, BUISSON Alain, LAFONT Sylvette, LEYMARIE Jean-Pierre, FAUQUEMBERGUE Grégoire, VAN MIL Marieke.

Absentes excusées : DESMET Christine donne pouvoir à PENAUD Jacques, REYNAUD Sabrina
Madame Sylvette Lafont est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 04 avril 2023 : approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Décision Modificative – virement de crédits ;
- Motion pour la Mission Locale.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

1) Approbation du compte-rendu de la Commission d'Appel d'Offres pour la voirie

Monsieur le Maire rappelle les trois lots soumis à l'appel d'offre :

- Lot n° 1 : goudronnage de la voie Chemin de la Chaumière (Varagnac) ;
- Lot n° 2 : goudronnage (reprise car craquelée) de la Route de Pompadour ;
- Lot n° 3 : entretien des routes : les Ages, Route des Bichets, Route du cimetière, Route du Buisson, Route du Verdier, Route du Povereau, Route de Magnac, Route de Bessière, Chemin de Magnac.

Le lot n° 1 n'a pas été attribué : les devis établis par les entreprises FREYSSINET et PIJASSOU ne prennent pas en compte les mêmes critères.

Le lot n° 2 est attribué à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 5 960.00 € H.T.

Le lot n° 3 est attribué à l'entreprise FREYSSINET pour un montant de 46 449.80 € H.T

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

2) Demande de subvention pour la voirie auprès du Conseil départemental de la Dordogne

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

3) Présentation du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité de l'eau

Monsieur le Maire présente le rapport annuel qui fait apparaître une augmentation de 5,44 % du prix du m³.

4) Autorisation d'encaissement du chèque de Maitre LE TRANOUEZ

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'encaisser un chèque d'un montant de 145,25 € (relatif aux transactions avec Messieurs BRUN et PAROT).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

5) Autorisation d'encaissement du chèque pour l'occupation d'une parcelle communale par ENEDIS

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'encaisser un chèque d'un montant de 420.00 € correspondant à une indemnité unique suite à la pose d'un ouvrage d'ENEDIS sur une parcelle communale.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

6) Admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Monsieur le Maire indique que suite à des loyers impayés la somme de 1 283,65 € sera admise en non-valeur.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

7) Subvention pour un séjour sportif à Rouffiac pour une élève de Lubersac (19)

Monsieur le Maire fait lecture d'une demande de la principale du collège André Farge de Lubersac (Corrèze) d'une subvention pour un séjour sportif à Rouffiac du 02 au 03 mai 2023 pour une élève. Monsieur le Maire accepte et propose la somme de 30.00 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

8) Demande de programmation de travaux coordonnés ENEDIS / SMD3

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de signer une demande de devis pour participation à l'effacement conjoint des lignes électriques et téléphoniques qui serait effectué par ENEDIS, au Moulin de Saint-Cyr.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

9) Décision Modificative avec virement de crédit

Monsieur le Maire indique qu'un titre, concernant le nouveau photocopieur, d'un montant de 2 040.00 €, a été émis en doublon pour 2022. Il est nécessaire de régulariser cette somme avec l'émission d'un mandat.

Pour se faire, nous devons mettre des crédits budgétaires au compte 673, pour un montant de 2 040.00 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

10) Motion pour la Mission Locale

Monsieur le Maire présente la motion concernant l'avenir de notre Mission Locale du Haut Périgord qui accompagne les jeunes de notre territoire et qui risque de disparaître. Il demande l'autorisation de signer cette motion.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

11) Questions diverses

Monsieur NOËL, agent municipal, a une prolongation de son arrêt de travail jusqu'à fin septembre 2023.

Travaux de la salle polyvalente : le SDE 24 a été contacté pour établir un devis pour une réduction de la consommation énergétique. Monsieur le Maire a rendez-vous pour une information "gaz vert".

Monsieur le Maire propose de faire établir un devis pour la réfection des peintures et effectuer ces travaux.

Chemins du Bois Lachamp et de Magnac : les actes seront signés le 08 juin 2023.

Compte-rendu de la réunion tourisme par Monsieur Jacques PENAUD : une étude d'aménagement de l'étang de Born (17 ha) à Clairvivre est en cours pour la création de cabanes sur pilotis et d'une guinguette, 7 ha resteraient dédiés à la pêche. Les parcours Terra Aventura s'enrichissent d'un nouveau circuit à vélo à Coulaures. La Fête du Feu aura lieu le 18 juin aux Forges de Savignac-Lédrier.

Repas citoyen le 24 juin, la commission se réunira rapidement pour donner suite au projet.

La séance est levée à 22h15.

La secrétaire de séance,
Sylvette LAFONT

Le Maire,
Alain PIERREFITTE

